DLP -1-8-64 31851

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 46 - JUILLET 1964
6° supplément

1964
41

/ARBRES FRUITIERS/

MOUCHE DES FRUITS (Information)

Le piégeage des Mouches reste constant. Nous rappelons donc le traitement préconisé dans notre bulletin n° 46 - 2° supplément.

CARPOCAPSE (Information)

Les fruits doivent avoir reçu une couverture pour les protéger du Carpocapse.

ZEUZERE (Information)

On enregistre encore des sorties de papillons de Zeuzère. Nous indiquerons dans un prochain bulletin les traitements à effectuer.

Les Contrôleurs,
L.L. TROUILLON
M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc - Roussillon. Le Directeur Gérant ; L. BOUYX

P116

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique
MONTPELLIER

Montpellier le 3I Juillet I964

NOTE n° I4

EUDEMIS - Le troisième vol de papillons d'eudémis se poursuit en Pyrénées-Orientales ; il est actuellement très important à Pollestres, Canohès, Banyuls-dels-Aspres, Baixas, Cosprons, Laroque-des-Albères (Pyrénées-Orientales), alors que les captures sont plus faibles ailleurs (Rivesaltes).

Dans l'Hérault, les prises ont été très importantes le 30 juillet à St-Georges d'Orques.

Le traitement préventif qui s'y rapporte (D.D.T., Roténone) est à effectuer dès le 4 août et à renouveler une dizaine de jours après.

On n'aura recours à l'emploi d'un produit curatif qu'au moment de l'apparition des premiers dégâts.

MILDIOU - Les pluies orageuses parfois violentes et accompagnées de grêle (Mèze-Pinet) ont affecté le 27 juillet le sud-ouest du Gard, la partie méridionale de l'Hérault et les confins de ce département avec celui de l'Aude : Salinelles 33mm., St-Dionisy 2I mm., Gajan I3 mm. (Gard) ; Le Pouget 70 mm., Assignan 67 mm., Hérépian 3I mm., Pézénas 2I mm., Mèze I8 mm., Puissalicon I5 mm. Montbazin I2 mm., Lunel 7 mm., (Hérault) ; Bize 45 mm., Peyriac-Minervois 8 mm (Aude) ; Maureillas 38 mm., Caladroy 26 mm. , Alenya 4 mm., (Pyrénées-Orientales). Elles se sont souvent abattues sur un vignoble portant encore les marques du Mildiou qui l'a intéressé au mois de juin.

Lorsqu'il en est ainsi, et que le dernier traitement est déjà ancien, on a intérêt à faciliter la conservation du feuillage des extrémités des rameaux par l'application d'un produit fongicide suffisamment persistant.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX